

Accompagnement financier des officiels Eau Libre

POUR	:	93 %
ABSTENTION	:	4 %
CONTRE	:	4 %

L'accompagnement financier pour les officiels Eau Libre est adopté à la majorité.

Natation course

Il est proposé que la Ligue prenne en charge les sept officiels qui seront nommés (deux juges-arbitre, deux starters, un superviseur, une personne pour s'occuper de l'arès, une personne pour l'informatique). Leurs déplacements (fiche de frais à présenter), nuit(s) d'hôtel, repas seront pris en charge à hauteur de 15€ par repas.

Accompagnement financier des officiels Natation course

POUR	:	86 %
ABSTENTION	:	10 %
CONTRE	:	4 %

L'accompagnement financier pour les officiels Natation course est adopté à la majorité.

Les réservations d'hôtel pour les officiels de toutes les disciplines, se feront par Olivier Hirtzig, secrétaire général de la Ligue.

Le pôle des officiels, demande au comité directeur de voter une modification de règle concernant le jury natation course.

Jusqu'à présent, sur chaque compétition de Ligue, des départements étaient désignés pour présenter des officiels. Il a été constaté que cela rendait difficile la composition des jurys lors des compétitions de Ligue.

Le pôle officiel propose donc une modification de cette règle en demandant à ce que chaque club présente :

- Un officiel par réunion, pour trois nageurs engagés
- Deux officiels par réunion, pour quinze nageurs engagés

Cette nouvelle règle permettra de pallier le manque d'officiels.

Modification règle jury natation course

POUR	:	85 %
ABSTENTION	:	4 %
CONTRE	:	11%

La modification est adoptée à la majorité.

Pôle communication (Joël Closier)

Joël Closier, responsable du pôle informatique et communication fait le point sur la partie informatique de la Ligue et de l'ERFAN, depuis le mois de janvier.
Un inventaire de l'ensemble du matériel informatique a été fait, ainsi que l'installation de logiciels pour permettre à la Ligue et à l'ERFAN de travailler correctement.

Plusieurs projets sont en cours :

→ Mise en place d'Instagram et LinkedIn

→ Le gros du travail est la refonte du site de la Ligue. Le pôle souhaiterait regrouper les deux sites existants, Ligue et ERFAN, et que ce dernier soit opérationnel pour septembre 2021.

La commission est en attente de devis faits auprès de différents fournisseurs, afin de choisir le plus intéressant en termes de prix mais aussi de compétences. Les premiers retours budgétisent une refonte pour les deux sites à environ 10 000€.

Thierry Lefaure : il est important d'inclure dans la refonte du site de la Ligue, la possibilité de faire des inscriptions en ligne. Ce qui permettra de soulager le travail de Claire et Nathalie à l'ERFAN.

Le principe de refonte du site Ligue /ERFAN est soumis au vote du comité directeur.

Refonte du site de la Ligue /ERFAN

POUR : 100 %
ABSTENTION : 0 %
CONTRE : 0 %

La refonte du site est adoptée à l'unanimité.

Commission Matériel (Christophe Frappé)

Christophe Frappé, responsable de la commission matériel, propose quelques modifications concernant l'utilisation du matériel de chronométrage de la Ligue pour les compétitions. A l'issue de sa présentation les deux propositions seront soumises aux votes du comité directeur.

Proposition n°1 :

Christophe Frappé propose que l'ensemble du matériel (chronométrage, tableau d'affichage, matériel informatique...) ainsi que le minibus, puissent être loués par tous les clubs de la Ligue. Pour pouvoir prétendre à la location du matériel, il sera demandé aux clubs :

→ De répondre au 100% licences FFN.

→ De faire une demande en début de saison

Pour le bon fonctionnement, une convention réactualisée sera signée entre la Ligue et le club. Ce dernier devra fournir différents documents administratifs ainsi qu'un chèque de caution de 1500 €.

Proposition n°2 :

Jusqu'à présent les clubs de la Ligue organisateurs d'un meeting national, avaient la possibilité de réserver le matériel de la Ligue après signature d'une convention et l'envoi d'un chèque de caution de 1 500€.

Christophe Frappé, propose que le matériel ne soit plus un prêt mais une location, à hauteur de 100€ par jour qui comprendra la location du matériel et du minibus.

Un échange s'ouvre sur la possibilité de permettre à d'autres Ligues de nous louer le matériel. Il en ressort que cela pourrait éventuellement se faire, mais en mettant en place une convention différente que celle proposée aux clubs de la Ligue (tarification, assurance...).

Il est aussi proposé d'ajouter une clause dans la convention pour qu'une personne référente soit nommée afin d'installer et de gérer le matériel lors des compétitions.

N'ayant pas d'autres questions, le comité directeur passe au vote.

Proposition N°1- Matériel ouvert à tous les clubs

POUR : 95 %

ABSTENTION : 5 %

CONTRE : 0 %

La proposition n°1 est adoptée à la majorité.

Proposition N°2- location du matériel

POUR : 93 %

ABSTENTION : 7 %

CONTRE : 0 %

La proposition n°2 est adoptée à la majorité.

Informations diverses

Point sur la trésorerie

Patrick Paluszak, trésorier de la Ligue fait un point sur la situation financière de la Ligue.

→ Compte-tenu de la situation actuelle, le budget prévisionnel des licences ne semble pas réalisable.

→ Très peu d'entrée d'argent en ce qui concerne les engagements (les seuls concernent les engagements du water-polo).

Même si la trésorerie de la Ligue devrait être à l'équilibre, il en ressort quand même que le budget prévisionnel est loin de répondre à la réalité du contexte actuel.

Patrick Paluszak, propose de retravailler sur un budget prévisionnel plus réaliste afin de pouvoir présenter quelque chose de concret, d'une part lors de l'Assemblée Générale ordinaire. Mais aussi car ce budget prévisionnel est un outil de travail important pour les demandes de subventions.

À la suite du point sur la trésorerie de la Ligue, Jean-Luc Manaudou prend la parole et demande que chaque pôle /commission élabore un budget prévisionnel. Ceci n'a jamais été demandé auparavant mais c'est indispensable pour le fonctionnement de la ligue mais aussi pour les pôles/commissions. Le trésorier mettra en place une comptabilité analytique à partir de la saison prochaine ce qui permettra de suivre avec précision la comptabilité de la Ligue.

Thierry Lefaure : Il est important que la Ligue surveille les dates pour les demandes de subvention de la D.D et D.R.

Point Partenariats

Malgré la conjoncture actuelle, la Ligue a renouvelé son partenariat avec ARENA, sur une durée d'un an. La Ligue bénéficie donc un budget maximum 20 000€ pour l'achat de textile et de matériel avec une facturation de 16 000€. La Ligue n'est facturée que de 20% des achats réalisés.

- Le partenariat avec Toshiba n'a pas été renouvelé.
- Le crédit mutuel a renouvelé son partenariat : 10 000€ par an pendant deux ans.

Commission NFS-NFBe : compte rendu des sessions de formations.

Juliette Pumain, en charge de la commission Nagez forme Santé (NFS) et Nagez forme Bien-être (NFBe) fait un point sur les formations qui ont été faites.

Sur ce début d'année deux sessions de formation ont été proposées :

- Du 8 au 12 février 2021, en visioconférence
- Du 15 au 19 Mars 2021 au CREPS de Vichy

Le 21 mai 2021, 12 candidat(e)s passeront l'examen final qui se déroulera sur la journée entière (deux oraux, un écrit, une partie sécurité).

Point sur la formation continue

Concernant la partie NFS sur les 16 personnes devant recycler leur diplôme, 8 ont participé à la formation continue, qui s'est tenue le 2 avril 2021 à Vichy.

Pour le NFBe, des formations seront mises en place les 8 mai, 1^{er} juin et 15 juin 2021. La mise en place est quelque peu perturbée par des problèmes administratifs avec la FFN.

Embauche d'Alois Lantez- stagiaire

Le contrat d'Alois Lantez a été finalisé, son stage a débuté le 15 mars 2021, à raison de trois semaines à la Ligue et une semaine en cours.

En lien direct avec le pôle communication, il a déjà commencé à travailler avec eux sur le projet du site, du book.

Force de propositions, et de travail, ces connaissances seront un atout pour le développement de la communication dans la Ligue.

ERFAN : fonctionnement et formation

- Fonctionnement (Jean-Luc Manaudou)

Jean-Luc Manaudou, explique que la volonté d'uniformiser les moyens des CTS a été saluée par certains et moins par d'autres.

Il annonce que Philippe Carrier, CTS en charge de la formation nous informe de sa volonté de prendre sa retraite en début d'année 2022. Pour pallier le départ de Philippe Carrier, il a été demandé à Marc Begotti de reprendre la partie formation de l'ERFAN.

Philippe Carrier assurera la fin de saison ainsi que la transition avec Marc Begotti, Claire et Nathalie.

- Formation (Thierry Lefaire)

En charge du pôle formation, Thierry Lefaire fait un point sur ce qui a été fait ces derniers mois. Dans un premier temps un état des lieux diagnostic de l'ERFAN a été fait, suivi de l'envoi d'une enquête sur les attentes des clubs, des éducateurs, sportifs et des comités départementaux sur le rôle de notre ERFAN.

Tout ce travail va pouvoir permettre à l'ERFAN de mettre en place un projet pour 2021-2024 qui sera rédigé et soumis au vote lors du prochain comité directeur.

Les axes de travail sont les suivants :

- La formation des bénévoles
- La formation continue des entraîneurs.
- La mise en place de formation professionnelle (forte demande des présidents pour le

MSN, BPJEPS, DEJESPS).

Thierry Lefaire, explique qu'une demande a été faite pour l'ouverture d'un DEJEPS Water-polo et Natation artistique. Un avis défavorable a été émis pour le water-polo et nous sommes en attente de réponse concernant la natation artistique.

- Volonté de proposer des actions sur toute la ligue
- Questionnement sur l'intérêt de continuer les formations BF1, BF2
- Continuer à développer la partie NFS, NFBe,
- Améliorer la communication.

Avant de conclure Thierry Lefaire fait un point sur la commission natation pour tous, apprendre à nager et aisance aquatique.

La commission est convaincue que la démarche de l'aisance aquatique est fondamentale pour l'apprentissage. Il est important de proposer des actions de formation et inciter les clubs à déposer des dossiers avec leur collectivité classe bleue. Cependant ce dispositif aura une limite sur les actions de l'ERFAN, d'une part financière (manque de subvention) pour que ces actions ne soient pas une charge financière pour la Ligue et humaines (manque d'intervenants).

Le dispositif j'apprends à nager, fonctionne bien et demande à être encore plus développé.

Philippe Carouge, responsable du pôle ENF, prend la parole et informe que la commission a émis le souhait d'avoir un représentant de chaque discipline. Cela semble important, au vu des épreuves qui sont demandées lors du passage des tests, notamment pour le pass'sport de l'eau qui regroupe l'ensemble des quatre disciplines. Le pôle est en attente d'une réponse concernant la natation artistique.

Il a été demandé à l'ensemble des départements de faire parvenir à Philippe Carouge, la liste actualisée des référents formateurs ENF.

Sur le plan national, un groupe de travail s'est mis en place à la FFN pour travailler sur l'ENF. Nous sommes donc en attente de leur retour.

CTS : Point sur la suite des entretiens

Suite aux différents entretiens fait avec chacun des quatre CTS de notre Ligue, il en ressort le positionnement suivant :

- Philippe Carrier, continue ces actions sur la formation jusqu'à la fin de la saison et assure la transition jusqu'à son départ à la retraite en janvier 2022.
- Marc Begotti, est le responsable ERFAN et doit s'investir entre autres sur l'élaboration du « ruban pédagogique » des formations avec Claire, Nathalie et Thierry. Il est également en responsabilité sur le CAF.

